



CHAMBRE DES DEPUTES

Session ordinaire 2010-2011

TO/YH

Commission de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural

Procès-verbal de la réunion du 16 juin 2011

ORDRE DU JOUR :

Visite des installations de l'Association agricole Luxlait (Vitarium)

*

Présents : M. Fernand Boden, M. Lucien Clement, M. Emile Eicher, M. Félix Eischen, M. Fernand Etgen, M. Claude Haagen, M. Roger Negri, M. Ben Scheuer, M. Carlo Wagner

M. Timon Oesch, de l'Administration parlementaire

Excusés : M. Jean Colombera, M. Henri Kox, M. Raymond Weydert

*

Présidence : M. Roger Negri, Président de la Commission

*

Visite des installations de l'Association agricole Luxlait (Vitarium)

Suite à quelques mots de bienvenue, M. le Président de l'Association agricole Luxlait rappelle le concept à la base de l'immeuble « Vitarium », qui constitue un projet pilote dans la commercialisation durable des produits laitiers du terroir. L'orateur se montre optimiste quant au succès de ce projet, tout en soulignant l'importance économique régionale de Luxlait, avec près de 300 postes de travail et un chiffre d'affaires d'environ 75 millions d'euros.

Renvoyant à la première visite des nouvelles installations de production de la laiterie le 27 novembre 2009, M. le Président de la Commission de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural soulève une série de questions concernant le fonctionnement de la chaîne de production, le financement du projet « Vitarium », l'appréciation des responsables de l'association agricole sur la situation actuelle du marché laitier national et européen et son évolution probable.

M. le Directeur de l'Association agricole Luxlait peut confirmer que les difficultés informatiques rencontrées lors du démarrage des nouvelles lignes de production ont pu être résolues entretemps, de sorte que la direction a pu se concentrer sur le lancement de l'espace exposition, d'évènements et de vente « Vitarium » qui est appelé à devenir un élément clef dans le marketing de la Luxlait. Celle-ci ne peut en effet concurrencer les grandes laiteries européennes au niveau des voies classiques, et chères, de la communication commerciale. Le succès de ce projet-pilote dépend toutefois de l'aide publique.

M. le Directeur enchaîne en expliquant plus en détail le concept et l'organisation du « Vitarium ».

M. le Directeur tient à souligner qu'il regrette qu'aucun accord définitif quant au subventionnement de ce projet, initialement envisagé via la loi agraire, n'ait encore pu être trouvé en raison de problèmes juridiques. Dans l'intermédiaire, une solution transitoire via la loi budgétaire pourrait être trouvée.

Débat :

Un membre de la commission donne à considérer que le régime d'aides correspondant de la loi agraire a été conçu de manière suffisamment flexible, de sorte qu'il était d'avis que rien ne devrait s'opposer au subventionnement de ce parc promotionnel, prévu comme partie intégrante des nouvelles infrastructures de la Luxlait. La nouvelle appréciation quant à l'éligibilité de ce projet l'a donc surpris. L'orateur rappelle qu'il a évoqué ce problème en commission.¹ Il ajoute que, de surcroît, Luxlait a dû affronter un coût d'investissement inattendu en relation avec la station d'épuration « Bleesbréck » et construire sa propre station de traitement des eaux usées. Compte tenu de la volonté politique d'aider à promouvoir les produits du terroir, l'intervenant lance un appel à ce qu'une solution de subventionnement définitive soit trouvée.

En ce qui concerne le prix du lait et la structure actuelle du marché des produits laitiers, il est précisé que, malgré la grande imprévisibilité caractérisant les marchés agraires, la tendance actuelle du prix du lait peut être qualifiée de stable. La sécheresse du printemps n'a pas encore affecté significativement les quantités de lait délivrées, le manque de fourrages consécutif risque toutefois de se répercuter sur la production de lait en automne et en hiver de l'année courante. Le marché laitier en Europe stagne. Les exportations hors Union européenne vont toutefois en s'accroissant. L'Inde est ainsi un grand pays importateur. Il est confirmé que Luxlait a encore un potentiel de croissance sur le marché national des produits laitiers. Dans ce contexte, les représentants de l'Association agricole Luxlait saluent les déclarations politiques en faveur d'un recours accru à des produits régionaux dans les institutions publiques (maisons de soins, hôpitaux, etc.), toutefois dans la pratique l'écho de ces déclarations est mitigé, de sorte que des efforts en ce domaine restent à réaliser.

La politique de prix de Luxlait est brièvement discutée. Des explications quant à la structure des coûts de production sont données. Le choix d'offrir une grande gamme de produits laitiers se répercute dans les prix de production. Cette politique permet toutefois d'exploiter une série de niches du marché laitier également européen. Un parmi plusieurs exemples de produits cités est un yaourt destiné à la collectivité turque en Allemagne.

Une discussion sur les conséquences de la fin de la régulation du marché par quotas de production s'ensuit. Les responsables de l'association agricole ne s'attendent pas à de grandes variations dans les quantités produites en Europe, mais plutôt à un transfert d'une partie du volume produit de l'Europe du Sud vers le Nord. Actuellement déjà, plusieurs Etats

¹ Voir procès-verbal de la réunion du 14 octobre 2010.

membres n'exploitent pas entièrement leurs quotas de production. La volatilité du prix continuera à être le problème majeur de ce marché. L'objectif de Luxlait par contre reste inchangé : valoriser au maximum le lait fourni par leurs exploitants agricoles.

Le pour ou contre de différentes méthodes permettant d'atténuer lesdites fluctuations du prix, de les rendre plus prévisibles ou de prémunir les exploitants agricoles des conséquences d'une phase baissière est brièvement discuté (fonds de risques, fixation d'un prix minimal par la Commission européenne ou d'un corridor du prix, contractualisation).

L'échange de vues se poursuit de manière informelle lors de la visite guidée du « Vitarium » qui clôture cette réunion externe de la commission parlementaire.

Luxembourg, le 2 juillet 2011

Le Secrétaire,
Timon Oesch

Le Président,
Roger Negri